

COMPTABILITE ET GESTION ASSISTEES PAR ORDINATEUR

DOCUMENTS AUTORISES

Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé
Les candidats traiteront obligatoirement toutes les questions

N.B : Avant de commencer à traiter le sujet vérifier qu'il comporte les pages 1 à 3

Sujet n°2

Vous employé comme gestionnaire du salon de coiffure « BELLE DAME » situé dans votre quartier. Votre patronne vous confie le traitement de certaines opérations du mois de janvier 2015.

TRAVAIL A FAIRE :

1. Lancer le SAGE CV6 ; 1pt
2. Procéder à la création de la société à partir de la fiche de renseignement ci-dessous ; 2pts

Champ	Contenu du champ
Année de création	2015
Sigle	(1)
Nom de la société	BELLE DAME
Multi-exercice	✓
Mois début	0
Age de la société	1
Type de tiers	Tiers multiple
Mode analytique	Non
Injection amortissement	✓
Mode journal	Journal code manuel
Type amortissement	Annuel
Prise en compte des amortissements	Nombre de jours exacts
Mot de passe	lesagesysteme

(1) chaque candidat devra inscrire son n° de table comme sigle de la société.

3. Initialiser la période de clôture et le type de longueur de compte suivant les indications du tableau : 1pt

Période d'arrêt des comptes	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Type de longueur des comptes	Longueur non imposée

4. Créer les comptes de tiers suivants :

2pts

Code de tiers	Désignation
CIDI	Centre des Impôts
CL00	Doris Coif's
FR01	Toutou Coiffure
FR02	Magasin Bio pharma

5. Rattacher les tiers créés aux comptes principaux suivants : 4pts

Code de tiers	Comptes principaux
CIYI	4431, 4451, 4452, 4441
CL00	4111, 4121, 4191
FR01	4011, 4021, 4091
FR02	4011, 4021, 4091

6. Créer les comptes 52111 (SGC Bonanjo) et 57111 (Caisse principale).
2pts

7. En vous servant de l'annexe 1, saisir les opérations de la période en vous servant des assistants de saisie de chèque et de caisse. 3pts

8. Procéder au rapprochement du relevé de compte banque « 52111 » à la SGC en annexe 2 et effectuer les régularisations éventuelles ; 4pts

9. Quitter le SAGE CV6.

1pt

Annexe 1 : Opérations réalisées au cours du mois de janvier 2015

- **04/01/2015** : Paiement du fournisseur Toutou Coiffure par chèque bancaire SGC Bonanjo valeur 4 016 300 FCFA
- **08/01/2015** : Paiement du fournisseur Magasin Bio pharma par chèque bancaire SGC avenue Kennedy valeur 2 054 000 FCFA
- **25/01/2015** : Règlement du client Doris Coif's en espèces par la caisse principale
200 000 FCFA

Annexe 2 : Relevé de compte client BELLE DAME au 31/01/2015

SGC Bonanjo		Relevé de compte du client BELLE DAME Compte 52111 au 31/01/2015.	
Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/01/2015	Solde à nouveau		24 832 000
12/01/2015	CH 32150/Toutou coiffure	4 016 300	
20/01/2015	CH 32151/Magasin Bio pharma	2 054 000	
24/01/2015	CH 32152/Magasin Bio pharma	100 000	
31/01/2015	Frais de tenue de compte	4 300	
	Totaux	24 660 600	24 832 000
Solde créditeur au 31 janvier 2015			1 172 400